

2011//2012



FORMATIONS DES ÉLUS LOCAUX

Nos formations sont destinées aux élus exerçant des responsabilités dans les domaines traités. Dans le but de favoriser les échanges et les bonnes coopérations au sein des collectivités, elles sont ouvertes aux cadres territoriaux concernés.

Sachez que tous les thèmes cités ci-dessous peuvent également être traités en interne aux Communes ou Communautés de Communes grâce à la mise en place de modules « sur mesure ». Sur demande, de nouveaux thèmes peuvent également être proposés. N'hésitez pas à vous renseigner.

Des outils pour mieux agir

Pour tout renseignement (inscriptions, tarifs...) www.univ-brest.fr/formations-elus29 ou **02 98 01 67 76**

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Gestion de l'absentéisme dans les collectivités (3 heures)

L'absentéisme est un facteur perturbant pour les organisations de travail, avec des conséquences financières. Quels sont les moyens d'action ? de prévention ? d'analyse.

Delphine LE GUERSON
Responsable du Pôle emploi territorial, CDG 29

Jeudi 26 janvier 2012
17h à 20h
Pôle Universitaire de Quimper

GESTION-DROIT

Gestion des cimetières (3 heures)

- Apports techniques et pratiques sur la gestion des cimetières et concessions.
- Cimetière : Terrain commun et terrain concédé, carré confessionnel, autres possibilités d'inhumations, les sites cinéraires
- Concessions : création et délivrance, droits et obligations de la commune, droits et devoirs des concessionnaires, reprise des concessions (échues ou perpétuelle à l'état d'abandon), procédure de péril.

Jean Marie BERTEAU
Responsable Cimetières
Ville de Brest

Jeudi 15 décembre 2011
17h à 20h
SUFCEP UBO Brest

Législation funéraire : les pouvoirs de police du maire (3 heures)

- Les pouvoirs de police du Maire,
- Les apports des textes : Loi du 19 / 12 /2008 et décrets qui en découlent,
- Le règlement des cimetières, outil de mise en œuvre de ces pouvoirs,
- Le contentieux.

Jean Marie BERTEAU
Responsable Cimetières
Ville de Brest

Mardi 28 février 2012
14h à 17h
Pôle Universitaire de Quimper

Gérer durablement les déchets (3 heures)

Réglementation.
Planification au niveau départemental et régional : objectifs fixés, acteurs.
Comment réduire la quantité et la nocivité des déchets ?
Quelle gestion et comment contribuer à la maîtrise des coûts ?

Astrid CONTREMOULIN
Conseil Général 29
Vincent GARNIER
Syndicat mixte d'études pour l'élimination
des déchets SYMEED

Mardi 13 mars 2012
17h à 20h
SUFCEP UBO Brest

URBANISME

L'élaboration d'une Z.A.C. (3 heures)

L'intérêt de cette procédure d'aménagement urbain pour une commune (comparaison avec un lotissement), le déroulement de la procédure (les phases administratives et opérationnelles), le choix de l'aménageur (la commune en régie, SEM, privé), le contrôle par la commune, la maîtrise foncière, la compréhension du coût de l'opération d'aménagement (foncier, travaux, frais financiers...).

Bruno CORDAT
*Directeur d'Aménagement urbain en EPCI ;
intervenant au CNFPT*

Mercredi 14 décembre 2011
17h à 20h
Pôle Universitaire de Quimper

Actualités du droit de l'Urbanisme (3 heures)

Présentation des nouvelles dispositions législatives et réglementaires relatives aux autorisations d'urbanisme (calcul des surfaces, attestations au titre des lois Grenelle, réforme des taxes et participations...).

Luc SALOMON
*Chef du pôle Application du droit des sols,
Service Aménagement DDTM 29*

Vendredi 27 janvier 2012
9h à 12h
SUFCEP UBO Brest

Élaborer ou réviser un P.L.U. (6 heures)

Place du PLU parmi les autres documents de planification ; compétences des différents acteurs (commune, EPCI, Etat...) ; procédure d'élaboration et modification (concertation) ; contenu du PLU (le P.A.D.D. – le zonage) ; difficultés et contentieux.

Loïc PRIEUR
*Enseignant-Chercheur à Paris Sorbonne ;
avocat en droit public*
Anne Marie MALLEGOL
Ancienne directrice Urbanisme BMO

Mardi 7 février 2012
9h à 17h
Pôle Universitaire de Quimper

Loi littoral, mode d'emploi (6 heures)

Comprendre, à travers l'analyse d'exemples contentieux, les enjeux de la loi littoral ; sécuriser les documents d'urbanisme et les autorisations d'occuper le sol ; maîtriser les difficultés d'application les plus fréquentes.

Loïc PRIEUR
*Enseignant-Chercheur à Paris Sorbonne ;
avocat en droit public*

Mardi 6 mars 2012
9h à 17h
SUFCEP UBO Brest

Importance de la concertation dans la conduite de vos projets d'aménagement et dans l'élaboration de vos documents d'urbanisme (3 heures)

De la réponse aux obligations réglementaires à la gestion de conflits d'usages, à travers différents retours d'expériences, comprendre les intérêts et limites de la concertation, s'enrichir de principes méthodologiques pour consolider le pilotage de vos interventions.

Pierre GUILCHER
Portances Conseils Brest

Samedi 10 mars 2012
9h à 12h
SUFCEP UBO Brest

Autorisations d'urbanisme en pratique (6 heures)

Acquérir une vision globale de l'application du droit des sols ; appréhender en tant qu'élu son rôle dans la délivrance des autorisations d'urbanisme ; connaître et maîtriser les risques contentieux.

Luc SALOMON
*Chef du pôle Application du droit des sols, Service
Aménagement DDTM 29*
Christelle LE GUILLOU
*Responsable du centre instructeur du Pôle d'Appui
Territorial du pays Centre Ouest Bretagne*

Lundi 19 mars 2012
9h à 17h
SUFCEP UBO Brest

Le renouvellement urbain (3 heures)

Les objectifs pour une collectivité (commerce, logement, équipement), les outils pour organiser le renouvellement urbain du centre-ville, centre-bourg d'une commune : foncier, opérateur immobilier, aménageur, réhabilitation de l'habitat.

Bruno CORDAT
*Directeur d'Aménagement urbain en EPCI ;
intervenant au CNFPT*

Lundi 2 avril 2012
17h à 20h
Pôle Universitaire de Quimper

Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) (3 heures)

Les SCOT couvrent désormais un nombre important de commune. La loi GRENELLE II a prévu leur généralisation en 2017. La présente formation a pour objet de présenter les grandes lignes de la procédure d'élaboration d'un SCOT, d'expliquer la portée des pièces qu'il contient et de voir comment il doit être mis en œuvre dans les PLU.

Loïc PRIEUR
*Enseignant-Chercheur à Paris Sorbonne ;
avocat en droit public*

Mardi 3 avril 2012
17h à 20h
SUFCEP UBO Brest

POLITIQUES PUBLIQUES

| | | |
|---|--|---|
| <p>La restauration scolaire (cadre juridique, nutrition, sécurité, prix...) (3 heures) Service public accessoire et non obligatoire, la restauration scolaire est une prestation quasi universellement rendue qui est soumise à des contraintes réglementaires, techniques et financières. Les enjeux repérés de santé publique mettent l'éducation nutritionnelle au centre des préoccupations des pouvoirs publics et des familles. Comment les communes peuvent-elles bien accueillir, bien gérer, et bien nourrir un nombre croissant d'enfants pour que leur pause méridienne soit, autour d'un déjeuner équilibré (et consommé !), une coupure régulant leur journée de travail, et ce, à coût maîtrisé pour les familles et la collectivité ?</p> | <p style="text-align: center;">Thierry VELLY <i>Direction Education-Enfance Service périscolaire Ville de Brest</i></p> <p style="text-align: center;">Marie Annick MORVAN <i>Diététicienne</i></p> | <p style="text-align: center;">Jeudi 1^{er} mars 2012 17h à 20h Pôle Universitaire de Quimper</p> |
| <p>Collectivités locales et Petite Enfance Resituer les questions d'accueil et de garde des jeunes enfants dans une perspective d'évolution sociétale, afin de mieux appréhender les enjeux d'une politique Petite Enfance communale et intercommunale. Faire le point et la mise à jour des connaissances concernant les diverses modalités d'actions dans le domaine de la Petite Enfance. volet 1 : Contexte et enjeu (3 heures) Une politique petite enfance au croisement des politiques publiques familiale et d'éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> • La petite enfance : besoin de garde et enjeu éducatif • De la sphère privée à la sphère publique: comment placer l'intervention publique ? • Les évolutions récentes du cadre légal de l'accueil du jeune enfant génèrent elles des modifications de pratiques territoriales en matière d'accueil/enfant ? | <p style="text-align: center;">Françoise GIRET <i>Conseil en formation et organisation Petite Enfance</i></p> | <p style="text-align: center;">Mardi 6 mars 2012 17h à 20h SUFCEP UBO Brest</p> |
| <p>Collectivités locales et Petite Enfance volet 2 : L'offre d'accueil pour les jeunes enfants (3 heures) Présentation de la palette des offres de services et des partenaires incontournables de la mise en œuvre d'actions Petite Enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les différents modes d'accueil • Les partenaires et leur champ d'intervention | <p style="text-align: center;">Françoise GIRET <i>Conseil en formation et organisation Petite Enfance</i></p> | <p style="text-align: center;">Mardi 27 mars 2012 17h à 20h SUFCEP UBO Brest</p> |
| <p>Collectivités locales et Petite Enfance volet 3 : Construire et animer une offre d'accueil adaptée (3 heures) Mise en situation, étude de cas pour concevoir des scénari d'actions adaptées à votre territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • connaître les besoins et attentes des parents et adapter les réponses en terme de modalités d'accueil des enfants. • Favoriser la synergie par la concertation entre acteurs de la petite enfance/enfance : quelques points de méthode. | <p style="text-align: center;">Françoise GIRET <i>Conseil en formation et organisation Petite Enfance</i></p> | <p style="text-align: center;">Mardi 22 mai 2012 17h à 20h SUFCEP UBO Brest</p> |
| <p>Collectivités et Personnes âgées (3 heures) Clarifier le rôle des collectivités locales dans la définition et la mise en œuvre des politiques en faveur des personnes âgées et l'articulation nécessaire avec les Agences Régionales de Santé. Le financement de la dépendance, à domicile et en établissement sera également abordé ainsi que les enjeux pour les prochaines années. Un zoom sur la situation particulière du Finistère sera proposé en fin de formation afin d'illustrer les aspects théoriques.</p> | <p style="text-align: center;">Françoise THOUMINE et Aude JOURDAN <i>Conseil Général 29, Direction personnes âgées et personnes handicapées</i></p> | <p style="text-align: center;">Lundi 30 avril 2012 14h à 17h Pôle Universitaire de Quimper</p> |

| | | |
|---|--|--|
| <p>Regroupements festifs et gestion publique de la fête (3 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution contemporaine des pratiques festives • Enjeux éducatifs pour prévenir et réduire les risques • Partage des responsabilités à l'échelle des territoires et des services de l'état | <p>Christophe MOREAU Sociologue Université de Rennes 2 et à JEUDEVI Jeunesse Développement Intelligents</p> | <p>Mardi 3 avril 2012 14h à 17h SUFCEP UBO Brest</p> |
| <p>Projet Educatif Local, adolescents, espaces d'accueil (3 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les étapes et les acteurs d'un PEL • Les enjeux des espaces jeunes • Les liens entre animation, prévention, travail social, culture, sports | <p>Christophe MOREAU Sociologue Université de Rennes 2 et à JEUDEVI Jeunesse Développement Intelligents</p> | <p>Mardi 15 mai 2012 17h à 20h Pôle Universitaire de Quimper</p> |
| <p>Comment réussir votre politique de développement touristique ? (3 heures)</p> <p>Renforcer l'attractivité de votre territoire par une démarche volontariste Connaitre les enjeux, identifier vos problématiques locales spécifiques Gouvernance : des outils pour faciliter la mise en place de vos projets Approches marketing : structurer votre offre touristique et la promouvoir</p> | <p>Sandy CAUSSE Directrice Finistère Tourisme</p> | <p>Jeudi 5 avril 2012 17h à 20h Pôle Universitaire de Quimper</p> |
| COMMUNICATION | | |
| <p>Communiquer à mi-mandat (6 heures)</p> <p>Disposer des principaux éléments et d'une méthode pour réaliser le diagnostic de la commune et bâtir en conséquence un plan de communication de mi-mandat. Réaliser le diagnostic de la situation, bâtir son plan de communication, structurer les relations avec la presse.</p> | <p>André HARTEREAU Consultant ; formateur</p> | <p>Jeudi 26 janvier 2012 9h à 17h SUFCEP UBO Brest</p> |
| <p>Conforter ses relations avec les médias (6 heures)</p> <p>Les habitudes sociales et le monde des médias bougent constamment. Chaque territoire offre des particularismes dans ce domaine. Aussi aborder ce domaine dans sa diversité, identifier les attentes des journalistes et organiser les liens avec eux, sont des aspects essentiels de la communication d'une collectivité. Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le panorama des médias actuels : leurs publics, leurs spécificités • l'organisation et le fonctionnement d'une rédaction • L'organisation des relations avec la presse • Des enjeux partagés | <p>André HARTEREAU Consultant ; formateur</p> | <p>Jeudi 9 février 2012 9h à 17h Pôle Universitaire de Quimper</p> |
| <p>Comment améliorer le bulletin municipal ? (6 heures)</p> <p>Constituer un comité de rédaction - Organiser et définir les contenus, quelques règles essentielles de la communication écrite - Rechercher l'information écrite et visuelle, rédiger - Mettre en forme le contenant - favoriser la lecture multi entrées.</p> | <p>Christian COURTES Agence Réseaux Conseil en communication</p> | <p>Mardi 28 février 2012 9h à 17h Pôle Universitaire de Quimper</p> |
| <p>Gestion du stress (12 heures : 2 journées)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les origines du stress : comprendre les émotions qui limitent et bloquent les projets, les liens interpersonnels, • Mieux comprendre son propre mode de fonctionnement et acquérir des outils pour trouver des solutions individuelles et/ ou collectives : favoriser les émotions qui installent les conditions de réussite, • Comprendre les situations et acquérir un point de vue positif et dynamique sur l'expression des désaccords, • Favoriser un dialogue ouvert au delà de l'expression des conflits | <p>Béatrice PEDRENI Formatrice, psycho clinicienne</p> | <p>Lundi 5 mars 2012 ET Mardi 6 mars 2012 sur les deux jours SUFCEP UBO Brest</p> |

| | | |
|---|---|--|
| <p>Savoir animer son équipe (6 heures) En matière de direction d'une équipe de collaborateurs, l'improvisation est un risque. La performance quantitative et/ou qualitative du collectif comme de l'individu exige la prise en compte d'outils où la relation de confiance demeure la fondation principale. Compétences, motivations et reconnaissance seront alors les leviers d'une bonne organisation de travail.</p> | <p>Patrick JAUBERT <i>Formateur Consultant en ressources humaines</i></p> | <p>Vendredi 16 mars 2012 9h à 17h Pôle Universitaire de Quimper</p> |
| <p>Négociation/Gestion de Conflits (6 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les principaux espaces à conflits • Acquérir les outils adaptés de savoir être • Délimiter, verrouiller et contrôler l'échange difficile • Appliquer les outils de savoir-faire • Empêcher le retour du problème • Prévenir les situations de crise | <p>Patrick JAUBERT <i>Formateur Consultant en ressources humaines</i></p> | <p>Mercredi 4 avril 2012 9h à 17h Pôle Universitaire de Quimper</p> |
| <p>Construire sa « marque de territoire » (6 heures) Pourquoi donner une identité à son territoire, autre qu'administrative ? Qu'est ce que cela implique dans la cohérence des projets de la collectivité et de leur communication ? Un temps méthodologique et un temps d'application.</p> | <p>André HARTEREAU <i>Consultant ; formateur</i></p> | <p>Lundi 14 mai 2012 9h à 17h Pôle Universitaire de Quimper</p> |
| <p>Gestion de projet (12 heures : 2 journées) Le montage et l'animation d'un projet nécessitent de la stratégie et des capacités organisationnelles. Par la sensibilisation à des méthodes et des outils pratiques, l'architecture cohérente de toute sorte de projet peut permettre d'aboutir aux objectifs. Mais, les résultats dépendront aussi de la qualité de l'animation des acteurs concernés dans le temps. Nécessaire donc, d'associer à la structure de projet, la pédagogie du pilotage humain de l'équipe de projet.</p> | <p>Patrick JAUBERT <i>Formateur Consultant en ressources humaines</i></p> | <p>Vendredi 22 juin 2012 ET Mercredi 27 juin 2012 9h à 17h <i>sur les deux jours</i> SUFCEP UBO Brest</p> |

La Validation des Acquis de l'Expérience de l' élu local au service de son parcours professionnel et social

L'activité d' élu local peut amener la personne à s'éloigner de son premier métier sur la durée de son mandat et lui fait perdre de ses compétences métier. En parallèle, l'expérience d' élu local est un temps d'acquisition de véritables compétences et connaissances, souvent transposables dans la sphère de la vie professionnelle et qui méritent d'être valorisées. La Validation des Acquis de l'Expérience peut apporter une réponse directe à cette problématique en permettant une reconnaissance de cet investissement par l'obtention d'un diplôme.



Atelier de découverte gratuit (bulletin d'inscription sur le site <http://www.univ-brest.fr/formations-elus29/>) le :

Samedi 24 mars 2012, de 10h à 12h sur Brest

- Découvrir le dispositif de VAE (le principe, la philosophie et les démarches)
- Mesurer la diversité des acquis de l' élu local
- Initier une réflexion personnelle de valorisation de ce parcours d' élu afin d'intégrer un dispositif d'accompagnement VAE.